

# *RAPPORT 2024* *SUR LA DURABILITÉ*

PRINCIPES POUR UNE ASSURANCE RESPONSABLE

---

Déclaration annuelle 2025



**RENTES GENEVOISES**

1849

# TABLE DES MATIÈRES

---

04	<i>PRÉAMBULE</i>
<hr/>	
06	<i>LES RENTES GENEVOISES</i>
06	<b>Carte d'identité</b>
06	<b>Présentation</b>
06	<b>Valeurs</b>
06	<b>Expertise</b>
07	<b>Objectifs d'entreprise</b>
07	<b>Gouvernance et organisation</b>
07	<b>Gestion des risques</b>
08	<b>Ancrage de la durabilité dans l'entreprise</b>
08	<b>Ancrage dans le modèle d'affaire</b>
08	<b>Ancrage stratégique</b>
09	<b>UN-PSI et UN-PRI</b>
10	<b>Ethique, conformité, engagements et conduite responsable des affaires</b>
11	<b>Prévention des impacts négatifs</b>
11	<b>Parties prenantes</b>
11	<b>Processus d'identification</b>
12	<b>Gestion des relations</b>
14	<b>Principaux thèmes pertinents</b>
<hr/>	
16	<i>ASSUREUR AU SERVICE DE LA PRÉVOYANCE</i>
16	<b>Prévoyance responsable</b>
16	<b>Gestion du thème</b>
17	<b>Les impacts</b>
18	<b>Indicateurs, objectifs, résultats, délais</b>
19	<b>Mesures</b>
20	<b>Analyse</b>
20	<b>Performance économique, stabilité et politique d'excédents</b>
20	<b>Gestion du thème</b>
21	<b>Les impacts</b>
22	<b>Indicateurs, objectifs, résultats, délais</b>
23	<b>Mesures</b>
23	<b>Analyse</b>
<hr/>	
24	<i>INVESTISSEUR RESPONSABLE</i>
24	<b>Gestion du thème</b>
26	<b>Les impacts</b>
27	<b>Indicateurs, objectifs, résultats, délais</b>
29	<b>Mesures</b>
30	<b>Analyse</b>
<hr/>	

# TABLE DES MATIÈRES

---

42	<i>EMPLOYEUR MOTIVANT</i>
42	<b>Environnement de travail</b>
42	<b>Gestion du thème</b>
43	<b>Les impacts</b>
44	<b>Indicateurs, objectifs, résultats, délais</b>
45	<b>Mesures</b>
45	<b>Analyse</b>
46	<b>Diversité, égalité des chances et lutte contre les discriminations</b>
46	<b>Gestion du thème</b>
46	<b>Les impacts</b>
47	<b>Indicateurs, objectifs, résultats, délais</b>
48	<b>Mesures</b>
48	<b>Analyse</b>
49	<b>Education et formation</b>
49	<b>Gestion du thème</b>
49	<b>Les impacts</b>
50	<b>Indicateurs, objectifs, résultats, délais</b>
50	<b>Mesures</b>
51	<b>Analyse</b>

---

52	<i>ÉTABLISSEMENT CITOYEN</i>
52	<b>Emissions carbone opérationnelles</b>
52	<b>Gestion du thème</b>
53	<b>Les impacts</b>
53	<b>Indicateurs, objectifs, résultats, délais</b>
54	<b>Mesures</b>
55	<b>Analyse</b>
56	<b>Etablissement genevois investi</b>
56	<b>Gestion du thème</b>
57	<b>Les impacts</b>
57	<b>Indicateurs, objectifs, résultats, délais</b>
58	<b>Mesures</b>
58	<b>Analyse</b>

---

## ***PRÉAMBULE***

---

Les Rentes Genevoises et la durabilité, c'est une histoire qui dure depuis 175 ans. En 1849, James Fazy a été un pionnier en créant ce qui deviendra les Rentes Genevoises. A l'époque, les termes comme « développement durable », « responsabilité sociale » ou « éthique » n'avaient pas le même sens qu'aujourd'hui, mais la prise en compte du bien commun était déjà au cœur de la création de l'Etablissement. Cette dimension a grandement contribué à la culture d'entreprise et à l'esprit des Rentes Genevoises.

En 2020, les Rentes Genevoises sont devenues le premier établissement de prévoyance en Suisse à signer les Principes de l'ONU pour une assurance responsable (UN-PSI). Elles ont également ratifié les Principes pour l'investissement responsable (UN-PRI), une initiative lancée par des investisseurs en partenariat avec l'initiative financière du programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI) et le Pacte mondial des Nations Unies. Ces actions signalaient clairement l'engagement des Rentes Genevoises envers un développement durable et responsable.

En 2021, les Rentes Genevoises ont repositionné leur marque avec la devise « Protéger demain », inscrivant ainsi leur volonté de durabilité dans leur stratégie et leurs actions, tant à l'interne qu'à l'externe.

Les Rentes Genevoises souhaitent fournir des informations transparentes sur leurs objectifs, projets et résultats en matière de durabilité. Depuis 1849, leur mission de promotion de la prévoyance s'inscrit dans le temps long, aussi elles intègrent naturellement les enjeux de durabilité dans leur stratégie.

Leur démarche consiste à gérer la transition, rechercher des impacts positifs sur l'environnement et la société et s'engager avec leurs parties prenantes. Ce rapport utilise quatre piliers pour guider le lecteur dans ce parcours : l'assureur au service de la prévoyance, l'investisseur responsable, l'employeur motivant et l'établissement citoyen. Il explique aux parties prenantes comment l'Etablissement gère ses impacts sociétaux et environnementaux. Il présente un aperçu des objectifs, des actions et des indicateurs en place, ainsi que des résultats obtenus. Il complète le rapport annuel qui se concentre sur la présentation du fonctionnement de l'Etablissement et ses chiffres clés financiers.

### *À PROPOS DE CE RAPPORT*

---

Ce rapport, édité annuellement, concerne uniquement les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse. Il fait référence à l'année civile 2024 et a été publié en avril 2025. La période de *reporting* financier correspond à l'année civile.

Vous pouvez également consulter sur le site internet des Rentes Genevoises :

- Les états financiers 2024
- Le rapport annuel 2024

# LES RENTES GENEVOISES

---

## Carte d'identité

---

### Présentation

Depuis leur fondation à Genève en 1849, les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, exercent leur activité en Suisse uniquement. Elles possèdent leur siège social dans le canton de Genève et sont instituées par la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, comme une caisse mutuelle d'assurance, sous forme d'établissement de droit public à but social.

L'Etablissement est indépendant et doté de la personnalité juridique. Ainsi, la gestion, l'administration et la fortune des Rentes Genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

La raison d'être des Rentes Genevoises est définie à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, du 3 décembre 1992 :

#### *Art. 2 But*

*Les Rentes Genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.*

Les Rentes Genevoises servent plus de 21 000 assurées et assurés en matière de prévoyance patrimoniale dont plus de 7 000 rentiers. Leur bilan est supérieur à 2.5 milliards de francs.

## Valeurs

Quatre valeurs cardinales guident la conduite des Rentes Genevoises. Elles sont partagées et vécues au quotidien par ses Talents et son Conseil d'administration.

- **La sécurité** : Garantir la protection à vie d'un patrimoine et de son revenu est au cœur de l'engagement de l'Etablissement. Cela représente le pivot central de son système de valeurs.
- **La contemporanéité** : S'inspirer de l'époque, écouter et accompagner les clientes et clients au quotidien, c'est mieux reconnaître leurs attentes et les enjeux du marché.
- **L'anticipation** : Prévenir les risques et identifier l'émergence de nouvelles tendances permet d'innover et de respecter les engagements des Rentes Genevoises à long terme.
- **La pérennité** : L'histoire de l'Etablissement et son expérience sans pareille dans l'activité de rentes sécurisées et personnalisées font de la pérennité une promesse durable envers tous ses clients privés et institutionnels.

## Expertise

Avec leur quarantaine de Talents, les Rentes Genevoises mettent leur expertise au service de leur clientèle en proposant une prévoyance moderne, en phase avec ses besoins. Spécialistes de la rente viagère et mutualistes par vocation, elles soutiennent leurs assurés dans la construction de leur prévoyance, la sécurisation de leur patrimoine et la concrétisation de leurs projets de vie.

L'Etablissement a pour priorité la protection du patrimoine de ses assurés et la performance sur le long terme des investissements afin de garantir la pérennité de l'Etablissement et d'honorer les engagements pris.

## Objectifs d'entreprise

Les principaux objectifs des Rentes Genevoises sont :

- Réaliser l'objectif légal de « promotion de la prévoyance »
- Garantir la pérennité de l'Etablissement en constituant des réserves et des provisions au profit des assurées et assurés et en maintenant un degré de couverture élevé
- Garantir des rendements suffisants pour assurer le paiement des prestations et la sécurité des placements
- Redistribuer des excédents aux assurés lorsque cela est possible
- Protéger l'Etablissement et ses parties prenantes contre les risques liés aux questions juridiques et de conformité

## Gouvernance et organisation

Le Conseil d'Etat genevois exerce une surveillance prudentielle, c'est-à-dire qu'il met en œuvre l'ensemble des dispositifs nécessaires pour maintenir la stabilité de L'Etablissement.

Le Conseil d'administration est composé de sept membres. Cinq d'entre eux, dont le Président, sont nommés par le Conseil d'Etat et deux sont désignés par les assurés. Cette mixité assure une conduite dans l'intérêt des assurés, de l'Etat, des Talents et des autres parties prenantes. En application des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration s'appuie sur différentes commissions (certaines étant fusionnées).

La Direction, conduite par le Directeur général, s'organise en différents comités opérationnels. L'organisation s'articule autour de quatre domaines représentatifs des principales activités opérationnelles. Elle fonctionne en processus, procédures et projets.

Le Conseil d'administration et la Direction s'organisent à l'aide d'un référentiel réglementaire et documentaire. Ce référentiel regroupe l'ensemble des règlements et politiques qui encadrent l'activité et le fonctionnement de l'Etablissement. Ces documents sont rédigés et tenus à jour en s'appuyant sur les meilleures pratiques en la matière, notamment au travers d'une veille réglementaire et législative.

## Gestion des risques

La gestion des risques est centrale à l'atteinte des objectifs de l'Etablissement. Elle est intégrée dans les processus organisationnels, la structure de gouvernance et le référentiel réglementaire et documentaire.

Le système de contrôle interne (SCI) donne aux membres du Conseil d'administration une image précise et fiable des risques, de leur niveau et de leur maîtrise. Il garantit que les mesures en place permettent une gestion conforme aux exigences légales et réglementaires. Il assure une conduite des affaires transparente, en adéquation avec la propension et la tolérance au risque de l'Etablissement et adaptée aux exigences du secteur d'activité. Il fait l'objet de missions de contrôle ciblées et pointues de la part de l'audit interne. Le risque climatique est reconnu comme un risque clé du Conseil d'administration et il est géré comme tel.

## Ancrage de la durabilité dans l'entreprise

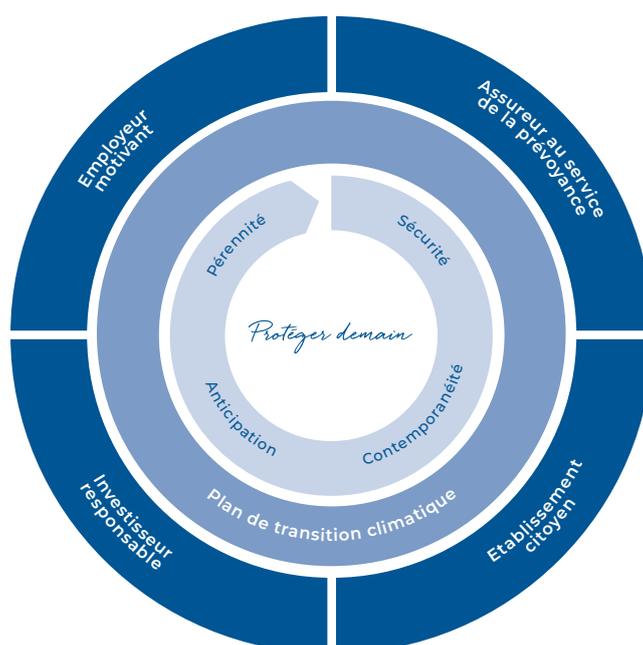
### Ancrage dans le modèle d'affaire

Les Rentes Genevoises ont une mission à long terme qui aligne leurs objectifs avec ceux de la société au sens large dans l'intérêt de leurs assurés. Elles cherchent à renforcer la capacité de la société à se développer de manière saine, que ce soit sur le plan économique, social ou environnemental. Elles ont adopté des politiques et des règlements qui ont confirmé l'importance de la durabilité pour leur modèle d'affaire.

## Ancrage stratégique

Les Rentes Genevoises ont intégré dans leur stratégie un volet spécifique lié à la durabilité dans l'entreprise. Celui-ci s'est basé sur l'identification des parties prenantes et leurs besoins pour comprendre les thèmes de durabilité potentiellement pertinents. Les exigences réglementaires et les normes du secteur ont également été pris en compte. Ces thèmes ont ensuite été évalués et classés par ordre de priorité dans le cadre d'une analyse de matérialité. Ce volet stratégique définit une orientation claire pour les thèmes pertinents et il guide l'Etablissement dans ses travaux et ses progrès. Il a pour objectifs de gérer la transition, de mener des actions qui ont de l'impact et de s'engager avec les parties prenantes internes et externes.

Le cadre stratégique qui en découle se présente autour de quatre piliers et un axe transversal qui permettent d'intégrer les différents thèmes pertinents dans l'organisation, de favoriser l'action responsable et de renforcer la culture d'entreprise :



## UN-PSI et UN-PRI

Les Rentes Genevoises se sont alignées sur les initiatives des Nations Unies UN-PSI et UN-PRI, pour s'assurer qu'elles mettent en place les meilleures pratiques en matière de durabilité, faire preuve de

transparence et unir leurs efforts à ceux d'autres acteurs engagés.

En ratifiant ces initiatives en 2020, elles ont fait leurs dix principes fondateurs des UN-PSI et des UN-PRI.

Initiative	Principe	Pilier
UN-PSI	Les Rentes Genevoises intègrent dans leurs prises de décision les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui sont pertinents pour les métiers de l'Assurance.	Assureur au service de la prévoyance ; Investisseur responsable
	Les Rentes Genevoises collaborent avec leurs clients et leurs partenaires, pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.	Assureur au service de la prévoyance ; Investisseur responsable, Employeur motivant, Etablissement citoyen
	Les Rentes Genevoises coopèrent avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes, pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à leurs enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.	Assureur au service de la prévoyance ; Investisseur responsable, Employeur motivant, Etablissement citoyen
	Les Rentes Genevoises rendent compte de l'application des Principes et font preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.	Assureur au service de la prévoyance ; Investisseur responsable, Employeur motivant, Etablissement citoyen

Initiative	Principe	Pilier
UN-PRI	Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.	Investisseur responsable
	Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'investisseurs.	Investisseur responsable
	Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.	Investisseur responsable
	Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.	Investisseur responsable
	Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.	Investisseur responsable
	Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.	Investisseur responsable

## Ethique, conformité, engagements et conduite responsable des affaires

Les Rentes Genevoises ont intégré les principes d'éthique et de conformité dans leur vision stratégique et dans leurs activités quotidiennes. Les principes des UN-PSI et des UN-PRI sont intégrés dans la conduite des affaires. En général, les Rentes Genevoises ne s'engagent pas directement au niveau politique. Elles sont membres de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP), de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) et du Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP).

Pour les investissements, les activités d'engagement sont menées en partenariat avec la Fondation suisse pour un développement durable Ethos. Ethos est spécialisé dans l'investissement socialement responsable et signataire des UN-PRI.

En matière de ressources humaines, les valeurs et principes qui cadrent les relations avec les Talents sont détaillés dans le Règlement du personnel. Chaque Talent confirme annuellement qu'il n'a pas été confronté à des problèmes d'éthique ou de conflits d'intérêt. Aucun cas n'a été signalé jusqu'à présent.

## Prévention des impacts négatifs

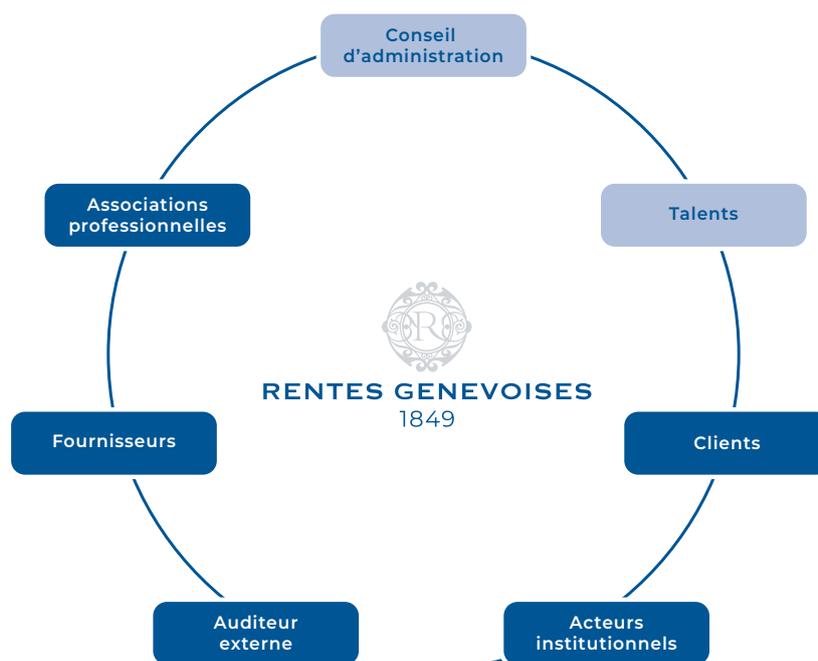
A travers ce rapport, l'Etablissement réaffirme son engagement à évoluer continuellement en cherchant à minimiser les impacts négatifs identifiés dans les dimensions clés de la durabilité, notamment en œuvrant activement à la réduction de leur empreinte carbone.

Dans une démarche proactive, les Rentes Genevoises réalisent régulièrement des études de satisfaction, tant internes qu'externes, afin d'identifier les axes d'amélioration. Les parties prenantes sont consultées à travers des enquêtes ciblées, des analyses de marché et d'un dialogue constant, tandis qu'un processus documenté de gestion des réclamations garantit une prise en compte efficace des retours et préoccupations.

## Parties prenantes

### Processus d'identification

Pour identifier leurs parties prenantes, les Rentes Genevoises ont formé un groupe de travail composé initialement des responsables de chaque domaine d'activité et de la Direction. Avec l'aide de la société de conseil Swiss Climate et en se basant sur une liste de parties prenantes existantes, l'équipe a analysé les intérêts potentiellement affectés par les activités de l'Etablissement. Grâce à des questions et des exercices pratiques, le groupe a classé ces parties prenantes en tenant compte des catégories courantes, notamment celles spécifiques aux secteurs de l'assurance et de la prévoyance, ainsi que de l'importance pour les parties prenantes. Cet exercice est répété régulièrement pour garantir que l'identification des principales parties prenantes reste pertinente. Lors du dernier atelier organisé par Swiss Climate, les parties prenantes (**internes** et **externes**) suivantes ont été identifiées :



## Gestion des relations

Lors de séances de travail et de rencontres avec les parties prenantes principales, certaines ont été sondées sur des thématiques en lien avec la durabilité. Par exemple le Conseil d'administration est interrogé lors de son séminaire stratégique, les Talents au travers de l'enquête sur le climat social, etc.

Les résultats ont permis de s'assurer que les démarches en cours étaient en ligne avec les attentes des principales parties prenantes.

Parties prenantes	Objectif de l'engagement	Moyens d'engagements
Conseil d'administration	Conduire l'Etablissement conformément à la Loi et à la stratégie arrêtée	Séances officielles, échanges directs et par écrit, rapports, audit interne, etc.
Talents	Mettre en lumière, préserver, fidéliser, stimuler et faire progresser les Talents	Plans de formation, enquêtes de satisfaction, questionnaire du climat social, réunions du personnel, réunions bilatérales, échanges directs avec les Ressources Humaines et retours de la personne de confiance, etc.
Clients	Offrir une expérience client unique en développant des prestations de qualité et des nouveaux produits et services en faveur de la prévoyance et de sa promotion	Enquêtes de satisfaction, échanges directs avec les conseillers et les courtiers, échanges sur des lieux de promotion dans l'espace public, échanges téléphoniques et digitaux et échanges écrits. Développement d'espaces dédiés à la promotion de la prévoyance. Conférences, communication en ligne, etc.
Principaux acteurs institutionnels : l'Etat de Genève, représenté par le Conseil d'Etat, Département des finances	Répondre aux buts fixés dans la Loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, explicités dans le Règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse	Séances officielles, échanges directs et par écrit, rapports, etc.

Parties prenantes	Objectif de l'engagement	Moyens d'engagements
Auditeur externe	<p>Certifier que les comptes annuels de l'Etablissement donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats et qu'ils sont conformes à la loi</p> <p>Fournir une appréciation quant à l'existence d'un système de contrôle interne lié à la préparation des comptes annuels</p>	Séances officielles, échanges directs et par écrit, rapports, etc.
Fournisseurs, notamment les Services industriels de Genève	<p>S'assurer de la prise en compte des questions de durabilité dans l'amont de la chaîne de valeur</p> <p>Optimiser le volume et la qualité des énergies consommées, planifier des actions ciblées de diminution des émissions de GES dans les bâtiments (raccordement aux réseaux thermiques structurants, etc.)</p>	Echanges directs et par écrit, participation à des groupes de travail, etc.
Associations professionnelles, notamment l'ASIP et l'ASA	Se conformer aux meilleures pratiques de la branche, y compris en matière de durabilité	Echanges directs et par écrit, intégration des normes sectorielles dans les processus, participation à des groupes de travail, etc.

## Principaux thèmes pertinents

Pour identifier les thèmes pertinents, les Rentes Genevoises ont constitué un groupe de travail composé initialement des responsables de chaque domaine d'activité et de la Direction. Avec l'aide de la société de conseil Swiss Climate, elles ont évalué leurs impacts et recueilli les opinions des parties prenantes internes et externes. Elles se sont également basées sur les normes nationales et internationales reconnues en matière de durabilité ainsi que les normes sectorielles. Ainsi, les impacts économiques, sociaux

et environnementaux de l'entreprise sur le développement durable ont été identifiés et évalués. Cette évaluation a pris en compte le type d'impact (positif ou négatif), la probabilité d'occurrence, l'échelle, la portée et, pour les impacts négatifs, les caractères irréversibles et les violations des droits humains.

Seuls les impacts pertinents ont été retenus pour définir et prioriser les thèmes de ce rapport. Leur liste est présentée ci-dessous et chacun est développé dans les chapitres suivants.

Piliers	Thèmes pertinents	Gestion
Assureur au service de la prévoyance	Prévoyance responsable	Les Rentes Genevoises promeuvent la prévoyance dans le canton de Genève
	Performance économique, stabilité et politique d'excédents	Les Rentes Genevoises garantissent des revenus suffisants pour payer les prestations promises et assurer une politique d'excédents
Investisseur responsable	Investisseur responsable	Les Rentes Genevoises investissent à long terme. Elles alignent la gestion de leurs portefeuilles avec les enjeux de durabilité environnementale sociale et économique
Employeur motivant	Environnement de travail	Les Rentes Genevoises s'engagent à offrir à leurs Talents un environnement de travail physique et psychologique qui favorise leur bien-être
	Diversité et égalité des chances et lutte contre les discriminations	Les Rentes Genevoises offrent une politique salariale attractive et équitable. Elles s'engagent activement dans la promotion de la diversité et de l'égalité des chances, ainsi que dans la lutte contre les discriminations
	Education et formation	Les Rentes Genevoises s'assurent de garantir à chaque Talent les compétences nécessaires à son épanouissement professionnel

Piliers	Thèmes pertinents	Gestion
Etablissement citoyen	Emissions carbone opérationnelles	Les Rentes Genevoises s'engagent activement à diminuer l'empreinte carbone de leurs opérations quotidiennes
	Etablissement genevois investi	Les Rentes Genevoises s'engagent concrètement au niveau local. Cet engagement renforce le tissu local. Il se décline sur le plan environnemental, sportif, culturel, économique et social dans le canton

# *ASSUREUR AU SERVICE DE LA PRÉVOYANCE*

---

Fondées en 1849, les Rentes Genevoises sont le premier établissement de prévoyance de Suisse. Elles avaient pour mission de développer la prévoyance dans le canton pour permettre à chacun de vivre une retraite digne. Cet engagement perdure aujourd'hui : elles offrent une prévoyance responsable, tournée vers l'avenir de tous. « Protéger demain » n'est pas qu'un slogan, c'est un engagement concret et responsable, tant pour les clients que pour l'intérêt général. Cette volonté est au cœur de l'activité des Rentes Genevoises.

L'offre des Rentes Genevoises est unique sur le marché. Avec la rente viagère à taux d'intérêt garanti, les assurés ont la certitude de toucher un revenu à vie, quoi qu'il arrive. La rente est versée indépendamment de l'épuisement du capital épargné dû à la longévité ou des résultats sur les marchés financiers. La rente viagère se décline sous de nombreuses formes et sa souplesse en fait l'un des meilleurs instruments de planification financière pour la prévoyance des individus. Elle permet également de transmettre son patrimoine.

Grâce à leur expertise, les Rentes Genevoises proposent également des solutions adaptées et sûres pour des clients institutionnels. Elles sécurisent le patrimoine des caisses de pension en proposant une assurance du risque viager. Elles permettent à leurs clients de se libérer des démarches administratives, actuarielles et financières liées à leurs rentiers.

## **Prévoyance responsable**

---

### **Gestion du thème**

Les Rentes Genevoises sont un Etablissement de droit public à but non lucratif. En tant que « caisse mutuelle d'assurance », elles sont gérées dans l'intérêt des assurés sur le long terme.

Leur mission est la promotion de la prévoyance qui leur permet d'avoir un impact positif en permettant à leurs assurés de se préparer financièrement pour leur retraite et en assurant une retraite conforme à leurs attentes.

Contrairement à d'autres entreprises, les Rentes Genevoises n'ont pas d'actionnaires à rémunérer. Leur gestion est donc axée sur les bénéfices pour leurs assurés. Le Conseil d'administration, dont deux membres sur sept sont désignés par les assurés, assure une conduite dans l'intérêt commun des trois principales parties prenantes : les assurés, l'Etat et le personnel. Le cadre réglementaire et l'organisation en place garantissent un niveau élevé de transparence et de contrôle.

## Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Clients	<b>Relations clientèle</b>  Les Rentes Genevoises s'appuient dans leur stratégie commerciale sur des études approfondies de leur clientèle et de leur environnement pour mieux comprendre leur marché et renforcer leur croissance.  Elles ajustent leur communication commerciale en conséquence et prennent également ces éléments en compte dans le développement de leur offre.  Elles développent des activités de promotion de la prévoyance, notamment au travers de L'Annexe, un espace public dédié à la prévoyance au centre de Genève. Cela contribue à créer une économie résiliente et compétitive et favorise une concurrence transparente.
	Clients	<b>Accès à la prévoyance pour tous</b>  Les Rentes Genevoises proposent des produits à toutes les personnes dont la situation correspond à l'art. 5 de la LRG, indépendamment de l'âge, des revenus ou de l'état de santé. Ainsi, elles permettent à l'ensemble de la population de bénéficier d'une prévoyance sûre.

**Impacts :**  positif  court terme  réel  
 négatif  long terme  potentiel

**Pour les impacts négatifs :**  systémique  à travers les activités de l'entreprise  
 individuel  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

## Indicateurs, objectifs, résultats, délais

Indicateurs	Objectifs	Résultats	Délais
<b>Relations clientèle</b>			
Pourcentage de satisfaction des clients	85% des clients se déclarent satisfaits dans le cadre des questionnaires de satisfaction qui leurs sont envoyés	68.8% des assurés sont très satisfaits des services des Rentes Genevoises et 24.1% sont satisfaits, soit 92.86% de satisfaction	Analyse continue
Nombre de réclamations d'assurés par an	Maintien du nombre de réclamations par an à un niveau bas (< 10)	3 réclamations en 2024	
<b>Promotion de la prévoyance</b>			
Nombre de personnes sensibilisées à la prévoyance au travers des activités de promotion mises en place (L'Annexe, Conférences, rendez-vous individuels)	Sensibiliser plus de 2500 personnes par année (nombre de nouveaux prospects et participants aux évènements)	4112 personnes ont été sensibilisées à la prévoyance en 2024	Analyse continue
<b>Accès à la prévoyance pour tous</b>			
Nombre de nouveaux assurés par an	Acquérir plus de 1300 nouveaux assurés	1253 nouveaux assurés en 2024	Analyse continue

## Mesures

Mesures	Statut	Délai
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisé</li><li>- Répétitif</li><li>- En cours</li><li>- Prévu</li></ul>	(si En cours ou Prévu)
<b>Nombre de réclamations d'assurés par an (% de satisfaction des clients)</b>	Répétitif	
Formation continue des collaborateurs afin de garantir un conseil de qualité		
Conseils orientés sur l'intérêt du client		
Enquêtes de satisfaction régulières et traitement des réponses au niveau du Domaine Assurance ; intégration des remarques pertinentes dans les projets développement		
Digitalisation de la relation avec la clientèle		
Développement de la transparence sur le fonctionnement des produits et leurs tarifs		
<b>Nombre de personnes sensibilisées à la prévoyance</b>	Répétitif	
Développement de nouveaux produits ou amélioration des produits existants sur la base d'analyses des attentes du marché		
Animation d'un lieu de promotion de la prévoyance pour les jeunes (L'Annexe)		
Organisation de conférences ouvertes au public ou en entreprises		
Rendez-vous de conseils gratuits et sans engagement		
Développement de la communication produits autour du positionnement « Protéger demain »		
<b>Nombre de nouveaux assurés par an</b>	Répétitif	
Campagnes de communication		
Actions de promotion de la prévoyance		
Développement de nouveaux produits ou amélioration des produits existants afin de répondre à tous les besoins de la population genevoise		

## Analyse

Les objectifs fixés ont été atteints. La promotion d'une prévoyance sur le long terme passe par le maintien d'un niveau élevé de satisfaction de la clientèle. Dans cette perspective, les Rentes Genevoises ont mis en place des processus pour analyser et identifier des améliorations possibles lors d'enquêtes de satisfaction auprès de la clientèle. Les améliorations mineures font l'objet de mesures directes et celles plus longues sont intégrées dans la stratégie. De même, les attentes des prospect sont prises en compte grâce aux retours des conseillers.

Outre la clientèle directe, l'efficacité des améliorations apportées est également évaluée grâce à des contacts réguliers avec les conseillers et les courtiers. Ces événements permettent de juger de la pertinence des produits et services et d'adapter leur développement en conséquence.

## Performance économique, stabilité et politique d'excédents

---

### Gestion du thème

Les Rentes Genevoises ont des objectifs économiques clairs : garantir des revenus suffisants pour payer les prestations promises, assurer une politique d'excédents et permettre leur développement stratégique. Pour atteindre ces objectifs et maintenir un haut niveau de solvabilité, leur stratégie d'entreprise et leur stratégie financière sont robustes. La stratégie financière repose sur des tarifs d'assurance adaptés, une gestion à long terme des investissements et une gestion des risques opérationnels et financiers (dont le risque climatique) bien encadrée.

## Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Clients	<p><b>Performance économique et politique d'excédents</b></p> <p>Les Rentes Genevoises ont pour raison d'être juridique le fait « de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés ». Elles gèrent le capital de leurs clients et leur reversent un surplus conformément aux contrats. Ce faisant, elles participent à créer une plus-value financière et elles renforcent la stabilité économique locale.</p>
	Conseil d'Etat	<p><b>Performance économique et stabilité</b></p> <p>Conformément à l'art. 3, al.2 de la LRG, le versement des rentes est garanti par l'Etat. Une incapacité de l'Etablissement à remplir cette obligation pourrait entraîner une charge financière pour l'Etat.</p> <p>Sur les plans stratégiques et opérationnels, toutes les mesures sont prises afin que la garantie de l'Etat (instaurée en 1930 et jamais activée) ne soit pas utilisée.</p> <p>Par ailleurs, la forme la plus probable d'activation de la garantie serait un prêt de l'Etat à rembourser par l'Etablissement. L'activation n'aurait alors pas de conséquences financières (coûts) directes pour l'Etat.</p>

Impacts :  positif  court terme  réel  
 négatif  long terme  potentiel

Pour les impacts négatifs :  systémique  à travers les activités de l'entreprise  
 individuel  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

## Indicateurs, objectifs, résultats, délais

Indicateurs	Objectifs	Résultats	Délais
<b>Performance économique</b>			
Montant total des rentes versées (Rentes Domaine de l'assurance sur la vie)	D'ici 2030, augmenter de 5 millions de francs les rentes versées annuellement avec 2024 comme année de référence	102.0 millions de francs de rentes versées en 2024	2030
<b>Politique d'excédents</b>			
Niveau de distribution des excédents	<p>Une politique d'excédents généreuse : en moyenne sur cinq ans, maintenir des excédents et un fonds d'excédents élevés</p> <p>Le fonds d'excédents moyen est supérieur à 5.0% des prestations d'assurance et, en période inflationniste, les excédents versés sont supérieurs à 10.0% du fonds d'excédents</p>	En moyenne sur cinq ans, le fonds d'excédents est de 8.5% des prestations d'assurance et les excédents versés sont de 12.6% du fonds d'excédents	Analyse continue
<b>Stabilité</b>			
Degré de couverture	La marge de solvabilité (capacité à couvrir ses engagements) est positive. En moyenne sur cinq ans, maintenir un degré de couverture supérieur à 100%	En 2024, le degré de couverture est de 113.4% en moyenne sur cinq ans	Analyse continue

## Mesures

Mesures	Statut	Délai
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisé</li><li>- Répétitif</li><li>- En cours</li><li>- Prévu</li></ul>	(si En cours ou Prévu)
<b>Montant total des rentes versées (Rentes Domaine de l'assurance sur la vie)</b>	Répétitif	
Stratégie d'entreprise et stratégie financière robustes Alimenter les réserves, provisions et fonds d'excédents nécessaires		
<b>Niveau de distribution des excédents</b>	Répétitif	
Stratégie d'entreprise et stratégie financière robustes Alimenter les provisions et fonds d'excédents nécessaires		
<b>Degré de couverture</b>	Répétitif	
Stratégie d'entreprise et stratégie financière robustes Alimenter les réserves et provisions nécessaires		

## Analyse

La performance économique des Rentes Genevoises et leur politique d'excédents sont détaillées dans leur rapport annuel. Les résultats obtenus sont conformes aux objectifs fixés. Les rentes versées ont dépassé pour la première fois les 100 millions de francs en 2024.

Le fonds d'excédents se situe à 13.4 millions de francs. La revalorisation est versée les années impaires et celle-ci se montera à 6.7 millions de francs début 2025. Enfin, avec 115.0% de degré de couverture, la solvabilité est bonne.

# INVESTISSEUR RESPONSABLE

## Gestion du thème

L'activité de financement joue un rôle clé dans la stratégie de durabilité, car elle représente une part importante de l'impact sociétal et environnemental des Rentes Genevoises. Les six principes des UN-PRI sont intégrés dans les processus d'investissement (politique, gouvernance, stratégie, sélection et contrôle). La conduite des investissements intègre performance, risques et impacts. Pour aligner les investissements avec les enjeux de durabilité, les Rentes Genevoises se concentrent sur :

- Améliorer leurs impacts positifs
- Gérer leurs risques financiers et de réputation
- Communiquer leur engagement envers un avenir durable
- Evaluer les risques financiers et les performances des investissements basés sur des critères de durabilité

Pour cela, quatre outils de finance durable sont utilisés. Chaque investissement peut intégrer un ou plusieurs de ces outils :

- Vote et engagement : Des solutions sont en place pour exercer les droits de vote et dialoguer avec les dirigeants des entreprises, les régulateurs et les gestionnaires de portefeuilles. Elles cherchent à influencer positivement les stratégies de durabilité des entreprises, en suivant le *Swiss Stewardship Code*. Ce code définit ce qu'est un actionariat actif moderne et encourage une utilisation plus poussée des droits des actionnaires tout en augmentant la transparence et la comparabilité.
- Recherche d'investissements à impact positif : Les Rentes Genevoises sélectionnent des investissements qui, en plus de générer des rendements financiers, visent un impact social ou écologique positif.

- Exclusions : L'Etablissement préfère le dialogue et l'engagement, mais il peut exclure certains titres de leurs portefeuilles si l'engagement échoue, si les risques deviennent trop importants ou sur recommandations spécifiques d'associations professionnelles reconnues.
- Gestion du parc immobilier : Les Rentes Genevoises travaillent à réduire les émissions de gaz à effet de serre en utilisant un système de gestion de l'énergie (SME) certifié par la norme ISO 50001.

La gestion de l'investissement responsable repose sur une organisation bien structurée et des indicateurs pour mesurer les performances et les progrès. Le Conseil d'administration décide des principes d'investissement responsable et sa Commission de placement de la Stratégie financière en la matière. Une charte d'investissement responsable est rendue publique. Au sein de la Direction, le Comité ESG (Environnement, Social, Gouvernance) joue un rôle important en mettant en œuvre la stratégie d'investissement responsable et en intégrant cette stratégie dans la politique globale de durabilité. Ce comité veille notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités opérationnelles et à celles financées par les investissements (y compris celles du parc d'immeubles).

Une performance économique durable est recherchée ainsi qu'une contribution à une croissance saine sur les plans économique, social ou environnemental. Toutes les dimensions de l'impact sociétal et environnemental sont intégrées avec un accent particulier sur la neutralité carbone d'ici 2050. Ce défi fait l'objet d'un plan de transition climatique avec des étapes intermédiaires. Ce plan guide la gestion des risques et des opportunités liés au changement climatique, identifié par le Conseil d'administration comme un risque majeur.

Pour atteindre ces objectifs, la gouvernance et les principes directeurs des investissements sont utilisés. Il ne s'agit pas seulement de réduire les émissions financées, mais aussi de financer la réduction des émissions.

Décarboner les portefeuilles tout en finançant la transition climatique est complexe. Les enjeux sont concentrés dans quelques secteurs industriels comme l'énergie, le transport, le ciment et l'acier. Les entreprises qui ne s'engagent pas vers la neutralité climatique peuvent être exclues au terme d'un processus de dialogue. Accélérer le financement de la transition climatique passe par des investissements dans des projets verts qui recherchent un impact positif. Pour réduire les émissions du parc d'immeubles, les rénovations et la sensibilisation des locataires sont privilégiés aux ventes.

Pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le climat, seule une action collective citoyenne sera efficace. Dans cet effort global, les régulateurs jouent également un rôle crucial. Les Rentes Genevoises misent sur leurs efforts d'engagement, notamment grâce à leur partenariat avec Ethos, pour y parvenir. Elles sont également conscientes que ce défi est immense et pourrait ne pas être entièrement relevé. D'autres mesures de gestion des risques, comme les risques climatiques physiques et les mesures d'adaptation qui en découlent, doivent aussi être prises en compte.

En tant que membre de l'Association suisse des institutions de prévoyance, les Rentes Genevoises s'efforcent ici de suivre sa norme de *reporting* en matière d'investissement responsable.

## Les impacts

	Parties prenantes impactées	Description
	Toutes les parties prenantes	<p><b>Finance durable</b></p> <p>Le cadre réglementaire, stratégique et opérationnel d'investissement orientent les flux financiers vers une économie durable. Pour mobiliser efficacement le capital, les Rentes Genevoises se basent sur des faits pour lesquels il existe un consensus scientifique. Elles utilisent notamment l'<b>intégration</b> de critères de durabilité dans les portefeuilles, le <b>vote</b> et l'engagement, la <b>recherche d'impact positif</b> dans l'investissement, l'<b>exclusion</b> et un <b>système de management de l'énergie</b> sur leur parc d'immeubles. Ce faisant, elles favorisent la prise en compte de la durabilité dans l'économie réelle et participent à sa transformation. Elles mesurent leurs résultats et elles sont transparentes sur leurs pratiques et leurs progrès.</p>
	Toutes les parties prenantes	<p><b>Finance durable</b></p> <p>Dans les limites admises en matière d'exclusion, les Rentes Genevoises financent des entités qui émettent des GES ou qui ont un potentiel d'amélioration sur les thèmes de durabilité. Il existe un risque résiduel que les financements contribuent à maintenir l'activité de secteurs économiques nuisibles à l'environnement et à la société si les activités d'engagement n'obtiennent pas l'effet escompté.</p>

Impacts :  positif  court terme  réel  
 négatif  long terme  potentiel

Pour les impacts négatifs :  systémique  à travers les activités de l'entreprise  
 individuel  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

## Indicateurs, objectifs, résultats, délais

Indicateurs	Objectifs	Résultats	Délais
<b>Intégration</b>			
% des investissements couverts par les outils d'intégration de la durabilité	100% de taux de couverture	La trajectoire est conforme à l'objectif avec 91.4% d'intégration sur les placements réalisés	2030
<b>Vote</b>			
% des votes conformes à des principes reconnus d'intégration de la durabilité	Des lignes directrices de vote qui prennent en compte les questions de durabilité sont appliquées lorsque les votes sont exercés aux assemblées d'actionnaires d'entreprises cotées. Elles sont celles des Rentes Genevoises (qui sont alignées sur celles d'Ethos) ou celles de gestionnaires signataires des UN-PRI et de NZAM	100% des votes sont conformes à l'objectif	2025
<b>Recherche d'impact positif</b>			
% des placements qui recherchent un impact environnemental positif	Allouer au moins 7.5% des placements à des investissements qui recherchent un impact environnemental positif. Augmenter cette proportion à 10% après 2030	Initiée en 2022 avec l'adoption du plan de transition climatique, la trajectoire est conforme à l'objectif avec 10.9% des placements qui recherchent un impact environnemental positif	2030 et 2040

Indicateurs	Objectifs	Résultats	Délais
<b>Exclusion</b>			
% des placements exposés au charbon et aux autres énergies fossiles	Aligner les portefeuilles avec les recommandations de l'initiative NZAO concernant les énergies fossiles. Une exclusion des émetteurs actifs dans le charbon de tous les portefeuilles est visée d'ici 2030 (au plus tard) dans les pays développés et d'ici 2040 pour les autres pays	La trajectoire est conforme à l'objectif. L'exclusion conduit à une exposition résiduelle de 2.5% pour les autres énergies fossiles (en majorité du gaz naturel) et de 0.2% pour le charbon (production d'énergie et non extraction)	2030 et 2040
<b>Finance durable</b>			
% de réduction de l'empreinte carbone des entreprises cotées	Réduire de 50% les émissions financées (tCO <sub>2</sub> e/MCHF, année de référence 2021) des portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprises cotées	Initiée en 2022 avec l'adoption du plan de transition climatique, la trajectoire est conforme à l'objectif avec 63.3% de diminution	2030
<b>Système de management de l'énergie</b>			
% de réduction de l'intensité carbone du parc d'immeuble	D'ici 2030, réduire de 50% les émissions du parc d'immeubles (Scope 1&2, kgCO <sub>2</sub> e/m <sup>2</sup> , année de référence : mise en œuvre du SME)	Initiée en 2012 avec la mise en place SME, la trajectoire est conforme à l'objectif avec 44.8% de diminution	2030

## Mesures

Mesures	Statut	Délai
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisé</li><li>- Répétitif</li><li>- En cours</li><li>- Prévu</li></ul>	(si En cours ou Prévu)
<b>% des investissements couverts par les outils d'intégration de la durabilité</b>	Répétitif	
Les processus d'investissement (politique, gouvernance, stratégie, élection et contrôle) prennent en compte le thème de la durabilité		
<b>% des votes conformes à des principes reconnus d'intégration de la durabilité lorsque les votes sont exercés aux assemblées d'actionnaires d'entreprises cotées</b>	Répétitif	
Mise en place d'accords contractuels pour aligner les votes avec les lignes directrices des Rentés Genevoises Sélectionner des gestionnaires qui sont signataires des UN-PRI et de NZAM		
<b>% des placements qui recherchent un impact environnemental positif</b>	Répétitif	
Allouer du capital à des fonds de placement qui, outre la recherche d'une performance financière, visent un impact environnemental positif (SFDR art. 9) et à des obligations vertes (alignées avec les principes de l'ICMA)		
<b>% des placements exposés au charbon et aux autres énergies fossiles</b>	Répétitif	
Mise en place d'exclusions dans les placements		
<b>% de réduction des émissions de GES des entreprises cotées</b>	Répétitif	
Appliquer les outils d'intégration (vote et engagement, exclusion, recherche d'impact positif)		
<b>% de réduction des émissions de GES du parc d'immeubles</b>	Répétitif	
Investir dans l'assainissement du parc d'immeubles et le raccorder aux réseaux thermiques structurants genevois. Favoriser la consommation d'énergies renouvelables et la sobriété		

## Analyse

### Intégration du portefeuille

Les quatre outils de finance durable retenus peuvent se combiner pour un investissement donné. Ils permettent de couvrir tous les processus de gestion des portefeuilles. L'intégration du portefeuille atteint un taux de couverture de 91.4 % des placements. Ce résultat est conforme à la trajectoire définie pour atteindre l'objectif fixé pour 2030. Les investissements non intégrés sont soit au remboursement (7.5 %) soit en recherche active d'une solution d'intégration (1.1 %).

Pour s'assurer de l'efficacité de leurs actions, évaluer les progrès et tirer des enseignements, les Rentes Genevoises s'appuient sur le cycle de *reporting* annuel des UN-PRI. Les UN-PRI mettent régulièrement à jour leurs questionnaires en collaboration avec des experts en finance durable et des ONG. Ce cycle de *reporting* donne donc de la transparence aux parties prenantes et il permet d'améliorer continuellement les processus d'investissement en fonction de ce qu'elles attendent.

### Vote et engagement

Grâce à des partenariats avec Ethos, l'Etablissement peut exprimer ses opinions auprès des grandes entreprises cotées et des autorités de régulation. Il maintient également un dialogue constant avec tous ses gestionnaires de fonds de placements sur leurs stratégies climatiques et de durabilité.

#### Vote

67.8 % des actions sont investies dans un fonds où les Rentes Genevoises sont les seuls investisseurs. Cela permet de voter lors des assemblées générales et, grâce à un contrat de délégation, de garantir que les votes respectent les principes de finance durable des Rentes Genevoises et d'Ethos. Le périmètre de ce contrat exclut quelques petites entreprises. Les votes suivent alors les recommandations des conseils d'administration.

### Votes pour les actions suisses avec un contrat de délégation

	Nombre		% Vote		
	AG	Résolutions	Pour	Contre	Abstention
Assemblées Générales Ordinaires	170	3611	77.4 %	22.6 %	0.0 %
AGE / Mixtes	10	52	57.7 %	42.3 %	0.0 %
Total	180	3663	77.1 %	22.9 %	0.0 %

En 2024, 5.2 % du portefeuille était investi en actions suisses. Parmi ces investissements, 85.2 % étaient placés dans le fonds avec contrat de délégation. Dans ce cadre, les votes ont été effectués en suivant activement les principes des Rentes Genevoises pour 96.4 % du capital investi et 97.4 % des émissions financées.

Les votes qui ont déviés des recommandations des conseils d'administration à cause de désaccords sur des questions de finance durable concernaient principalement la rémunération des dirigeants, les rapports de durabilité, la gouvernance (résolutions des actionnaires, statuts) et la structure du capital.

**Votes pour les actions à l'étranger  
avec un contrat de délégation**

	Nombre		% Vote		
	AG	Résolutions	Pour	Contre	Abstention
Assemblées Générales Ordinaires	335	5 677	71.1 %	28.8 %	0.2 %
AGE / Mixtes	33	695	75.3 %	24.8 %	0.0 %
Total	368	6 372	71.5 %	28.3 %	0.2 %

En 2024, 10.3 % du portefeuille était investi en actions internationales. Parmi ces investissements, 59.0 % étaient placés dans le fonds avec contrat de délégation. Dans ce cadre, les votes ont été effectués en suivant activement les principes des Rentes Genevoises pour 72.4 % du capital investi et 48.8 % des émissions financées. Les votes qui ont déviés des recommandations des conseils d'administration à cause de désaccords sur des questions de finance durable concernaient principalement les résolutions d'actionnaires anti-ESG, la rémunération des dirigeants, les rapports de durabilité et la structure du capital. Des pistes sont explorées pour augmenter l'impact. Il s'agirait d'élargir la proportion des votes en fonction des émissions financées.

Cette proportion est une bonne première approximation de la matérialité environnementale des activités des entreprises financées.

Pour le reste de l'allocation en actions, elles sont gérées par des gestionnaires signataires des UN-PRI, de NZAM et de Climate Action 100+. Ces gestionnaires publient leurs votes, mais pas toujours de manière distincte pour chaque fonds.

Votes pour les actions sans contrat de délégation	En Suisse	A l'étranger	
% des actions dans le portefeuille	5.2 %	10.3 %	
% des actions sans contrat de délégation	14.8 %	41.0 %	
% gestionnaires UN-PRI et NZAM	100.0 %	100.0 %	
% des entreprises dans lesquelles le gestionnaire a voté	100.0 %	99.0 %	
% des personnes ayant approuvé les propositions de la Direction	93.9 %	86.4 %	
% des points inscrits à l'ordre du jour pour lesquels les responsables ont voté (par rapport au nombre total)	100.0 %	n.d.	
<b>Résultats des votes</b>	<b>Pour</b>	92.9 %	n.d.
	<b>Contre</b>	7.1 %	n.d.
	<b>Abstention</b>	0.0 %	n.d.

L'objectif fixé pour les votes est atteint. Il faut toutefois noter que depuis le début 2025, NZAM a retiré la liste de ses signataires de son site web et a gelé provisoirement son activité. En raison des récents changements aux Etats-Unis et du retrait de gestionnaires importants, NZAM a décidé de réviser son initiative pour l'adapter au nouveau contexte mondial. Cette révision pourrait avoir un impact sur l'objectif fixé par les Rentes Genevoises et elle fait donc l'objet d'un suivi actif.

### Engagement

Pour accroître son impact positif, l'Etablissement est membre depuis 2020 des groupes Ethos Engagement Pool suisse et international. Ces groupes permettent à leurs membres de faire entendre leur voix auprès des conseils d'administration des grandes entreprises cotées et des instances régulatrices.

Le dialogue couvre tous les thèmes liés à la durabilité, avec quatre priorités : le changement climatique, les droits humains et des travailleurs, la gouvernance d'entreprise et la biodiversité. Chaque année l'Etablissement participe au choix des thèmes avec les autres membres des groupes. Ethos peut aussi engager un dialogue en réponse à des controverses. La politique d'engagement est disponible sur le site d'Ethos, et des mesures sont prévues en cas de dialogues infructueux.

Dans le cadre de ses activités de dialogue collectif, l'Etablissement est signataire des initiatives Climate Action 100+, Advance et Spring. Il soutient leurs objectifs mais ne participe pas directement aux engagements, cette tâche revenant à Ethos.

Campagnes d'engagement menées sur le portefeuille	Total Actions et obligations d'entreprises	Actions		Obligations d'entreprises		Total des placements
		en Suisse	à l'étranger	en Suisse	à l'étranger	
Sociétés engagées	2193	175	1997	71	184	
Nombre de sociétés total	5991	178	5 717	124	292	
% des actifs sous gestion engagés	76.0%	98.0%	76.0%	67.0%	64.0%	31.7%
<b>Environnement</b>	<b>17 campagnes</b>					
Changement climatique		97.5%	51.0%	52.3%	41.4%	
Impact environnemental		34.3%	20.0%	4.8%	6.6%	
Biodiversité		34.3%	14.1%	4.8%	2.5%	
Déforestation		0.1%	2.4%	1.1%	2.1%	
<b>Social</b>	<b>20 campagnes</b>					
Respect des droits humains		97.4%	50.3%	52.3%	43.7%	
Droits du travail		97.4%	43.1%	51.5%	31.1%	
Santé & sécurité		97.4%	37.4%	51.5%	30.3%	
<b>Gouvernance</b>	<b>11 campagnes</b>					
Code de conduite		97.4%	34.7%	51.5%	29.6%	
Responsabilité numérique		87.8%	16.4%	34.3%	6.8%	
Ethique des affaires		97.4%	16.4%	51.2%	5.3%	
Stratégie de durabilité		97.4%	2.1%	51.5%	18.9%	
Rémunération		97.4%	7.2%	50.3%	2.3%	
Reporting ES		97.4%	8.2%	50.3%	1.8%	
Droits des actionnaires		97.3%	9.0%	50.3%	7.2%	
Disponibilité des politiques ESG		97.4%	5.4%	50.3%	5.4%	
Composition et fonctionnement du CA		97.4%	2.1%	50.3%	1.7%	
Lobbying		0.0%	2.1%	0.0%	0.3%	
Responsabilité fiscale		97.4%	4.1%	50.3%	1.9%	
Diversité		97.4%	0.0%	50.3%	1.5%	
<b>Engagement avec des instances régulatrices</b>	<b>10 campagnes</b>					

A proud participant of:



Climate Action 100+ est une initiative visant à s'assurer que les plus gros pollueurs mondiaux prennent des mesures contre le changement climatique. Environ 170 entreprises, responsables de 80 % des émissions industrielles mondiales de gaz à effet de serre, sont ciblées. Ethos est l'investisseur principal auprès de Holcim, Nestlé et ThyssenKrupp.



Advance, coordonnée par les UN-PRI, aide les investisseurs à promouvoir les droits humains par le dialogue avec les entreprises ciblées. Elle vise à :

- Appliquer les principes directeurs de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme
- Aligner l'engagement politique des entreprises sur leur responsabilité en matière de droits humains
- Améliorer les progrès sur les questions les plus graves concernant les droits humains dans leurs activités et chaînes de valeur

Cette initiative cible quarante entreprises des secteurs des métaux, de l'extraction minière et des énergies renouvelables. Ethos est l'investisseur principal auprès de ENGIE et E.ON.



Spring, une autre initiative coordonnée par les UN-PRI et axée sur la biodiversité, vise à contrer les risques liés à la perte de biodiversité pour protéger les intérêts à long terme des investisseurs. Elle encourage notamment l'adoption de politiques publiques pour dissocier l'activité économique de la déforestation et des abus des droits humains.

Ethos joue également depuis 2024 un rôle de premier plan avec trois grandes entreprises suisses (Nestlé, Novartis et Roche) pour les encourager à protéger la biodiversité dans le cadre de l'initiative Nature Action 100.

### Sélection, nomination et suivi des sociétés de gestion

La gestion d'environ la moitié de la fortune est confiée à des gestionnaires externes, dont les compétences financières et en matière de durabilité sont évaluées régulièrement. Cette évaluation suit un processus bien défini, visant à fixer des objectifs clairs et à prévoir des mesures correctives en cas de résultats insuffisants. Si nécessaire, un changement de gestionnaire peut être envisagé. Lors de la sélection de nouveaux gestionnaires externes, les mêmes critères rigoureux sont appliqués.

Les conséquences du gel des activités de NZAM (qui a fait suite au retrait de Blackrock de l'initiative début 2025) seront suivies avec attention.

### % des asset managers qui adhèrent à l'initiative

### En % du total des avoirs gérés à l'externe



99.0 %



74.5 %



78.1 %

The Net Zero Asset Managers initiative

74.9 %

### % total des avoirs gérés à l'externe

51.8 %

### Recherche d'impact positif dans l'investissement

Investir dans la réduction des émissions de GES est une priorité. L'adoption du plan de transition climatique en 2022 a initié ces investissements et depuis des efforts importants ont été fournis pour allouer du capital à ces investissements.

Ces efforts permettent à ce stade de dépasser l'objectif fixé initialement pour 2030, mais il faudra veiller à ce que le volume d'émissions des obligations vertes reste suffisamment important dans les années à venir pour maintenir ce résultat.

Financement de la transition climatique	%	Objectif 2030
Green bonds et assimilés dans les portefeuilles obligataires	30.0 %	15.0 %
Fonds d'infrastructures vertes dans les infrastructures	34.2 %	25.0 %
Allocation globale à des solutions vertes	10.9 %	7.5 %

### Fonds de placements EU SFDR article 9

La référence au règlement européen SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) permet de distinguer les investissements dans des fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (SFDR article 8) de ceux qui poursuivent un objectif d'investissement durable (SFDR article 9). Fin 2024, 27.1% du portefeuille était investi dans des fonds relevant de l'article 8 du SFDR, et 9.8% dans des fonds relevant de l'article 9.

Ces investissements SFDR article 9 totalisaient CHF 248.3 millions de francs à fin 2024. Ils visent à financer une économie durable en investissant dans des projets ou des entreprises qui offrent des solutions aux problèmes écologiques ou sociétaux. Le but est de générer un impact positif tout en obtenant des bénéfices financiers. Les exigences de l'article 9 du SFDR garantissent que les gestionnaires d'investis-

sements affirment que leurs placements ne causent pas de dommages significatifs. Les principaux impacts recherchés sont les émissions de GES évitées (138 428 tCO<sub>2</sub> en 2024), la production d'énergie renouvelable (111 208 MWh en 2024) et la diminution de la pauvreté dans les pays en développement (24 485 bénéficiaires finaux en 2024).

En septembre 2023, la Commission européenne a lancé une consultation sur la révision du SFDR, en raison des préoccupations concernant le risque d'écoblanchiment associé aux articles 8 et 9 comme labels d'investissement durable. Une révision du cadre réglementaire des investissements durables est attendue pour 2026. La situation est suivie de près, avec le souhait de voir émerger un cadre clair et efficace.

### Prêts à des entités publiques locales

Les prêts accordés à des communes ou à d'autres entités publiques (comme des associations ou des fondations) en Suisse romande permettent de combiner responsabilité sociale et rentabilité à long terme. Plus de 214.1 millions de francs ont ainsi été prêtés au secteur public.

Même si ces investissements ne peuvent pas être formellement qualifiés de durables en raison des ressources limitées des contreparties et leur nature contractuelle (prêt), ils restent importants pour l'Etablissement. En effet, ils financent des services et des infrastructures locales qui peuvent réellement améliorer le bien-être public.

### Exclusion

Un filtrage négatif peut protéger le rendement des portefeuilles en évitant certaines activités controversées ou illégales, réduisant ainsi les risques financiers. Exclure certains titres sert à gérer les risques, mais cela ne garantit pas un impact positif sur des enjeux comme le changement climatique. Les critères d'exclusion prennent aussi en compte des aspects sociaux et la liste SVK-ASIR.

Exposition aux combustibles fossiles	%	Exposition aux combustibles fossiles (seuil 5 % chiffre d'affaires)	
		Charbon	Autres
Total des placements	100.0 %	0.2 %	2.5 %
Total des actions et des obligations	41.8 %	0.4 %	4.3 %
Créances non cotées	24.1 %	0.0 %	0.1 %
Placements alternatifs	6.6 %	0.4 %	10.0 %

Depuis 2022, l'exposition au charbon a diminué de 64.6% dans les placements. Elle est maintenant très faible et elle concerne des entreprises qui tirent des revenus de la génération d'énergie à base de charbon plutôt que de son extraction (au sens des Swiss Climate Score). Investir dans des projets verts dans les secteurs industriels qui devront faire la transition fait partie du plan de transition climatique. C'est pourquoi les *green bonds* sont les plus exposées au charbon. En ligne avec l'initiative NZAO, le charbon doit être exclu de tous les portefeuilles d'ici 2030 pour les pays développés et d'ici 2040 au niveau mondial.

L'infrastructure énergétique mondiale n'est pas décarbonée. Depuis 2022, l'exposition aux autres combustibles fossiles a diminué de 23.0% dans les placements. Les fonds d'infrastructure sont les plus exposés aux combustibles fossiles (autres que le charbon). Il s'agit majoritairement de gaz naturel. Les gestionnaires doivent viser un objectif net zéro pour ces fonds d'ici 2050, avec des plans à formuler d'ici 2025.

### Système de management de l'énergie

Le parc d'immeubles constitue un investissement et non une activité opérationnelle. Un effort particulier est porté depuis la mise en place du SME sur la gestion des énergies de ces bâtiments et la réduction des gaz à effet de serre. En 2024, les résultats ont dépassé les attentes avec une réduction de 44.8%. Plusieurs mesures ont permis ce succès :

- La mise en place d'un système de gestion de l'énergie certifié (ISO 50001) qui a comme objectif de diminuer les émissions de GES
- Une stratégie de rénovation qui vise à réduire les émissions en suivant une trajectoire de descente
- Un partenariat avec des experts en réduction énergétique et climatique
- L'utilisation d'électricité renouvelable et des actions ciblées d'amélioration énergétique avec les Services industriels de Genève (SIG)

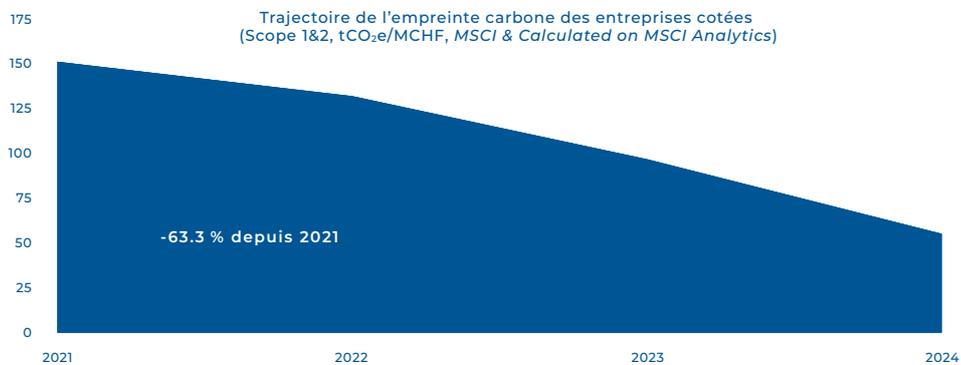
### Emissions financées et autres informations sur les émissions indirectes

Cette section vise à documenter les progrès réalisés dans la réduction des émissions de GES dans la chaîne de valeur de l'Etablissement. Les émissions indirectes (Scope 3) sont principalement liées à l'activité d'investissement. Il existe différentes méthodes pour calculer ces émissions. Les chiffres présentés ici proviennent de prestataires externes reconnus (MSCI et Signa-Terre). Ils suivent autant que possible la méthodologie du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF).

Les résultats montrent que les émissions financées diminuent en ligne avec les objectifs 2030, aussi bien pour les entreprises cotées que pour le parc immobilier.

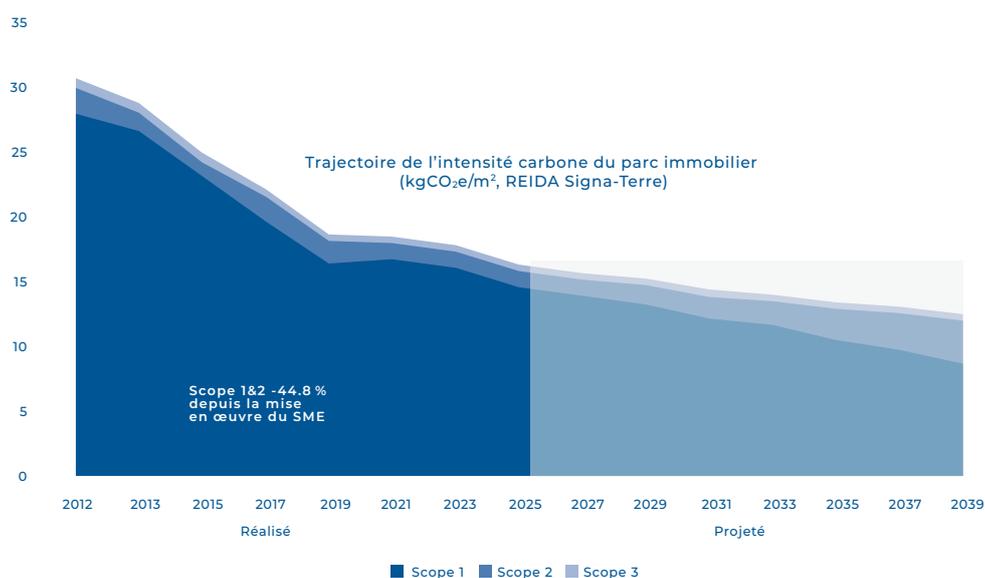
### Actions et obligations

Les réductions des émissions financées pour les entreprises cotées sont importantes depuis la mise en place du plan de transition.





## Parc d'immeubles



Depuis que les objectifs de réduction des émissions GES du parc ont été publiés en 2022 dans le plan de transition climatique, les meilleures pratiques ont évolué. Il n'est plus recommandé d'acheter des certificats de compensation carbone pour compenser les émissions. L'ASIP a aussi précisé la méthode de calcul pour mesurer les indicateurs immobiliers. Ces changements ont conduit à adopter un nouvel objectif de réduction de 50% des émissions du parc immobilier d'ici 2030, en prenant comme référence la date de lancement du SME. Cet objectif, basé sur le référentiel REIDA, équivaut à une baisse d'environ 60% selon l'ancien référentiel SIA.

Dans les années à venir, l'Etablissement prévoit d'allouer chaque année près de 20% de l'état locatif à l'assainissement de son parc bâti avec une stratégie qui vise à tirer le meilleur parti de l'environnement physique et réglementaire. Dans la mesure où près de 60% du parc immobilier se trouve dans des zones soumises à des mesures de protection patrimoniale, les Rentes Genevoises sont conscientes qu'une partie importante de l'atteinte de leur objectif de neutralité carbone en 2050 va reposer sur le développement des réseaux structurants de chauffage à distance à Genève et à la décarbonation des énergies consommées.

Emissions indirectes : parc d'immeubles	%	Surface de référence (m <sup>2</sup> )	Intensité énergétique (kwh/m <sup>2</sup> )		Intensité carbone (kgCO <sub>2</sub> e/m <sup>2</sup> )		Emissions financées (tCO <sub>2</sub> e/MCHF)		Couverture (%)
			1+2	3	1+2	3	1+2	3	1 à 3
Scope			1+2	3	1+2	3	1+2	3	1 à 3
Total de l'immobilier	24.7%								
Quote part investie dans le parc d'immeubles	93.3%								
Parc d'immeubles		110 545	99.1	27.8	16.3	0.5	3.1	0.1	100.0%
<b>Mix de sources énergétiques</b>									
			Gaz	CàD	Electricité	Mazout			
Parc d'immeubles		81.0%	12.7%	4.4%	1.9%				

Source: Signa-Terre (ASIP, REIDA)

## ***EMPLOYEUR MOTIVANT***

---

La culture d'entreprise s'articule autour de quatre valeurs interdépendantes : la sécurité, la contemporanéité, l'anticipation et la pérennité. Ces principes fondamentaux guident l'approche globale des ressources humaines qui s'incarne au travers du pilier « Employeur motivant ». Il englobe toutes les dimensions de la gestion des Talents et vise à créer un environnement de travail sécurisant, engageant et performant.

Concrètement, l'ambition des Rentes Genevoises est de favoriser l'acquisition et le développement des connaissances de ses Talents, de soutenir leur épanouissement personnel et de promouvoir une conduite des affaires éthique. Elles impliquent activement les Talents dans la croissance de l'Etablissement en leur offrant un environnement de travail protecteur et attractif ainsi que des perspectives d'évolution professionnelle. Guidées par leur engagement pour un avenir durable, elles concentrent leurs efforts prioritaires sur l'environnement de travail, la diversité, l'égalité des chances, la lutte contre les discriminations, l'éducation et la formation.

### **Environnement de travail**

---

#### **Gestion du thème**

Les Rentes Genevoises s'assurent que leurs espaces de travail sont conçus pour optimiser le confort et la fonctionnalité, grâce à un aménagement réfléchi et à la mise à disposition d'outils modernes et performants. Pour préserver la santé et optimiser les conditions de travail de ses Talents, l'Etablissement met l'accent sur des bureaux ergonomiques, un éclairage naturel suffisant, une ventilation de qualité et une température confortable. Des espaces de détente sont également aménagés pour leur permettre de se reposer et de se ressourcer.

L'Etablissement ne se limite pas à la sécurité physique ; il agit concrètement pour le bien-être psychologique de ses Talents en prévenant et en combattant le harcèlement, le mobbing et la discrimination, conformément à son cadre réglementaire.

Par ailleurs, une procédure de gestion des conflits garantit à chaque Talent la possibilité de solliciter, en toute confidentialité, l'avis d'une personne de confiance externe spécialiste afin de l'orienter ou l'aider à trouver une solution.

L'Etablissement s'engage à favoriser un équilibre harmonieux entre vie professionnelle et vie personnelle en offrant des horaires flexibles, des temps partiels, du télétravail et une salle de sport. De plus, sa situation géographique privilégiée, dans un immeuble prestigieux au cœur de la ville, facilite la mobilité douce, avec la prise en charge de l'abonnement aux transports publics.

Le questionnaire du climat social permet au domaine des ressources humaines et à la Direction d'apprécier régulièrement la satisfaction des Talents. Les résultats de ces enquêtes sont communiqués à toute l'entreprise.

## Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Talents	<p><b>Environnement physique</b></p> <p>L'environnement de travail est sain, sécurisé et agréable. Il favorise le bien-être physique et psychologique des Talents. Il permet d'améliorer leur engagement, leur créativité et leur satisfaction au travail. Il contribue à une meilleure rétention des Talents.</p>
	Talents	<p><b>Environnement psychologique</b></p> <p>Les procédures et politiques mises en place favorisent une culture de communication, de respect et de reconnaissance, ce qui instaure une ambiance protectrice où les Talents se sentent valorisés et où leur motivation et leur cohésion d'équipe sont stimulées. Cet environnement favorise le bien-être psychologique des Talents. Il permet d'améliorer leur l'engagement, leur créativité, leur satisfaction au travail. Il contribue à une meilleure rétention des Talents.</p>

Impacts :  positif  court terme  réel  
 négatif  long terme  potentiel

Pour les impacts négatifs :  systémique  à travers les activités de l'entreprise  
 individuel  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

## Indicateurs, objectifs, résultats, délais

Indicateurs	Objectifs	Résultats	Délais
<b>Environnement physique</b>			
Taux de satisfaction pour les espaces et les places de travail offerts ainsi que leur aménagement	90% de satisfaction des Talents	92%	Analyse continue
<b>Environnement psychologique</b>			
Taux de satisfaction pour l'ambiance au travail	90% de satisfaction des Talents	95%	Analyse continue

## Mesures

Mesures	Statut	Délai
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisé</li><li>- Répétitif</li><li>- En cours</li><li>- Prévu</li></ul>	(si En cours ou Prévu)
<b>% de satisfaction (Environnement physique)</b>	Répétitif	
Les résultats des enquêtes de satisfaction font l'objet d'une analyse approfondie afin de mettre en place des actions concrètes pour améliorer les conditions de travail : aménagement des places de travail, télétravail, matériel, horaire flexible, temps partiel, promotion du bien-être (sport), etc.		
<b>% de satisfaction (Environnement psychologique)</b>	Répétitif	
Les résultats des enquêtes de satisfaction font l'objet d'une analyse approfondie afin de mettre en place des actions concrètes pour améliorer l'ambiance de travail et la culture d'entreprise : événements informels, team building, communication interne et journée du personnel. Mise à disposition d'une personne de confiance avec accompagnement psychologique le cas échéant		

## Analyse

En 2024, les très bons résultats des enquêtes de satisfaction attestent de la qualité de l'environnement de travail et du climat social.

Le mécanisme de conseil et de signalement n'a pas été utilisé en 2024. Cela confirme que les voies de résolution des conflits en amont de ce mécanisme ont été efficaces.

La longévité des relations avec les Talents témoigne également de l'engagement des Rentes Genevoises à construire des carrières durables. Elle est en moyenne de 9.4 ans en 2024 et des contrats de travail sont en vigueur depuis plus de vingt-cinq ans.

## Diversité, égalité des chances et lutte contre les discriminations

### Gestion du thème

Les Rentes Genevoises veillent à offrir une politique salariale attractive et équitable. Celle-ci repose sur une partie fixe et une partie variable représentant généralement l'équivalent d'un salaire mensuel. Une analyse des salaires du marché est effectuée tous les deux ans avec un consultant spécialisé. Elle permet de s'assurer du respect de la politique salariale. L'ensemble des rémunérations est passé en revue une fois par année par le Conseil d'administration. Ce dernier décide de l'enveloppe budgétaire globale et des rémunérations des membres de la Direction. Il prend aussi acte des salaires des autres Talents. La rémunération des administrateurs est, quant à elle, fixée par le Conseil d'Etat genevois.

Les Rentes Genevoises s'engagent activement dans la promotion de la diversité et de l'égalité des chances, ainsi que dans la lutte contre les discriminations. Cette politique, supervisée par le domaine des Ressources Humaines, est pleinement intégrée au règlement du comportement et à la procédure de gestion des conflits, assurant ainsi sa mise en œuvre et son suivi rigoureux.

### Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Talents	<b>Egalité des chances</b> Les Rentes Genevoises s'assurent qu'il n'existe pas de discrimination de genre, de salaire ou liée à d'autres aspects. Ce faisant, elles participent à l'épanouissement des Talents qui se sentent valorisés, et respectés. Ces actions renforcent leur bien-être et leur satisfaction au travail et favorisent leur fidélité.
<b>Impacts :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li> positif</li> <li> négatif</li> <li> court terme</li> <li> long terme</li> <li> réel</li> <li> potentiel</li> </ul>	<b>Pour les impacts négatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li> systémique</li> <li> individuel</li> <li> à travers les activités de l'entreprise</li> <li> à travers les relations d'affaires de l'entreprise</li> </ul>	

## Indicateurs, objectifs, résultats, délais

Indicateurs	Objectifs	Résultats	Délais
<b>Egalité des genres</b>			
% de Talents féminins	Augmentation de 20% du nombre de Talents féminins avec 2024 comme année de référence	17 femmes pour 27 hommes en 2024	2030
<b>Egalité des salaires</b>			
% d'écart de rémunération par rapport à l'analyse externe des salaires du marché	En moyenne être supérieur aux salaires du marché et ne pas tolérer d'écarts négatifs de plus de 2%	+5%	Analyse continue
<b>Non-discrimination</b>			
Nombre de cas de discrimination, mobbing et harcèlement	Aucune tolérance	Aucun cas	Analyse continue

## Mesures

Mesures	Statut	Délai
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisé</li><li>- Répétitif</li><li>- En cours</li><li>- Prévu</li></ul>	(si En cours ou Prévu)
<b>% de Talents féminins</b>	Répétitif	
Les Rentes Genevoises offrent un environnement de travail (temps partiel, flexibilité, télétravail) qui favorise l'intégration des Talents féminins. Toutes les offres d'emploi disponibles sont systématiquement proposées avec des taux d'activité partiels		
<b>% d'écart de rémunération</b>	Répétitif	
L'analyse externe des salaires du marché tous les deux ans permet d'apprécier l'attractivité des salaires des Talents et de réajuster si nécessaire		
<b>Nombre de cas de discrimination</b>	Répétitif	
Un système de signalement des violations de conformité est mis à la disposition des Talents, leur permettant de rapporter d'éventuels actes discriminatoires		

## Analyse

En 2024, les Rentes Genevoises ont démontré leur engagement envers la diversité et l'égalité des chances par la promotion interne de quatre Talents, dont deux femmes, vers des rôles à responsabilités ou de nouvelles fonctions. Cette mobilité interne témoigne de la volonté de l'Etablissement de développer les carrières en son sein. 60% des engagements en 2024 étaient féminins. Les Rentes Genevoises entendent poursuivre leurs efforts de recrutement en faveur des femmes.

L'attractivité économique de l'Etablissement en tant qu'employeur a été confirmée par une étude comparative des salaires qui a relevé un niveau général légèrement supérieur au marché.

L'année 2024 s'est déroulée sans aucun cas avéré de discrimination au sein de l'Etablissement. La vigilance reste de mise, et les efforts de prévention et de sensibilisation, notamment par le biais de formations, se poursuivent pour maintenir un environnement de travail inclusif et respectueux.

## Education et formation

### Gestion du thème

Les Rentes Genevoises s'assurent de garantir à chaque Talent les compétences nécessaires à son épanouissement professionnel. Les ressources humaines s'appuient sur un règlement dédié à la formation pour atteindre cet objectif. Des formations spécifiques en assurance sont dispensées pour maintenir le label CICERO, gage de qualité et de professionnalisme. L'Etablissement encourage ses Talents à suivre des formations universitaires (MBA, DAS, etc.)

D'autres formations sont proposées telles que le développement de l'innovation pour anticiper les besoins futurs, l'adaptation aux évolutions du marché pour rester compétitif, la protection et la sécurité des données (avec un focus sur la sensibilisation à la cybersécurité) et la prise en compte des questions de durabilité.

La politique de formation est proactive. En étroite collaboration avec la Direction, les partenaires de formation et les Talents, les ressources humaines identifient les compétences clés à développer et les méthodes d'apprentissage les plus adaptées. L'Etablissement prend en charge les coûts et le temps de formation.

## Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Talents	<b>Expertise professionnelle</b>  Les Rentes Genevoises promeuvent des formations de développement professionnel, dans le but de renforcer leurs compétences et celles de leurs Talents. Des entretiens annuels individuels permettent d'évaluer les besoins de formation de chaque Talent. Ce faisant, elles renforcent leur savoir et elles favorisent leur épanouissement intellectuel.

**Impacts :**  positif  court terme  réel  
 négatif  long terme  potentiel

**Pour les impacts négatifs :**  systémique  à travers les activités de l'entreprise  
 individuel  à travers les relations d'affaires de l'entreprise

## Indicateurs, objectifs, résultats, délais

Indicateurs	Objectifs	Résultats	Délais
<b>Expertise professionnelle</b>			
Nombre moyen d'heures de formation par Talent	Moyenne de 20 heures minimum de formation par Talent par année	26 heures	Analyse continue

## Mesures

Mesures	Statut	Délai
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisé</li><li>- Répétitif</li><li>- En cours</li><li>- Prévu</li></ul>	(si En cours ou Prévu)
<b>Nombre moyen d'heures de formation par Talent</b>	Répétitif	
L'encouragement à la formation se décline dans :		
<ul style="list-style-type: none"><li>- Des plans de formation individuels discutés lors des entretiens annuels</li><li>- La mise en place de différents formats (webinar, formation en ligne) pour plus de flexibilité</li><li>- Des formations sur mesure données par des experts sur site</li><li>- Une pédagogie par les pairs pour le transfert de compétences</li></ul>		

## Analyse

Les Rentes Genevoises misent sur une approche diversifiée en matière de formation. En 2024, près de 1050 heures ont été consacrées au développement des compétences des 40 Talents dont 3 ont été diplômés à l'issue de leur formation (un Brevet fédéral et deux certificats professionnels). Parmi ces heures, 176 ont été dédiées à des webinaires sur des thèmes qui touchent aux ressources humaines, à la cybersécurité et à la protection des données. Plus de 360 heures ont été consacrées à des formations collectives. Cette stratégie a non seulement répondu aux attentes des Talents en termes d'organisation, mais leur a également permis de maintenir un haut niveau de connaissances et de compétences, renforçant ainsi leur employabilité.

## *ÉTABLISSEMENT CITOYEN*

---

Dans le cadre de leur engagement en faveur du développement durable, les Rentes Genevoises ont mis en place des actions concrètes visant à réduire leur empreinte carbone et à promouvoir une gestion plus respectueuse de l'environnement. Ces initiatives, telles que l'approvisionnement en énergie renouvelable, la promotion d'une activité digitale responsable, et la réduction des trajets pendulaires, témoignent de leur volonté de minimiser l'impact environnemental de leurs activités.

Parallèlement, l'Etablissement s'engage activement en tant que citoyen responsable au sein de la communauté genevoise. Il soutient des actions locales dans les domaines environnemental, sportif, culturel, économique et social.

En combinant ces deux approches, les Rentes Genevoises visent à contribuer à la construction d'un avenir durable et solidaire pour les genevois.

### **Emissions carbone opérationnelles**

---

#### **Gestion du thème**

Depuis 2021, les Rentes Genevoises réalisent annuellement un bilan carbone afin d'analyser leur impact et définir des mesures visant à réduire l'empreinte carbone de leurs activités opérationnelles directes et indirectes. Elles ont décidé de changer de prestataire en 2024 (Swiss Climate) afin de suivre une procédure d'établissement de ce bilan conforme aux exigences de la norme ISO 14064-1 ainsi qu'aux principes de comptabilisation du GHG Protocol. Les émissions financées de leurs investissements sont traitées spécifiquement dans le pilier investissement responsable.

## Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Talents, Fournisseurs et Clients	<b>Emissions carbone opérationnelles</b> Dans le cadre de leur plan de transition climatique, les Rentes Genevoises mesurent et réduisent progressivement l'impact négatif engendré par les émissions de GES liés à leurs activités opérationnelles. Elles participent ainsi au niveau de leur opérations au respect de l'environnement et participent à la sensibilisation de leurs Talents à cette thématique.
	Talents, Fournisseurs et Clients	<b>Emissions carbone opérationnelles</b> Même avec un plan de transition adapté, les Rentes Genevoises ont un impact négatif engendré par les émissions de GES liées à leurs activités opérationnelles.

**Impacts :**
+ positif
🕒 court terme
🏠 réel
- négatif
🕒 long terme
⚡ potentiel

**Pour les impacts négatifs :**
🏠 individuel
⚙️ systémique
🏢 à travers les activités de l'entreprise
👥 à travers les relations d'affaires de l'entreprise

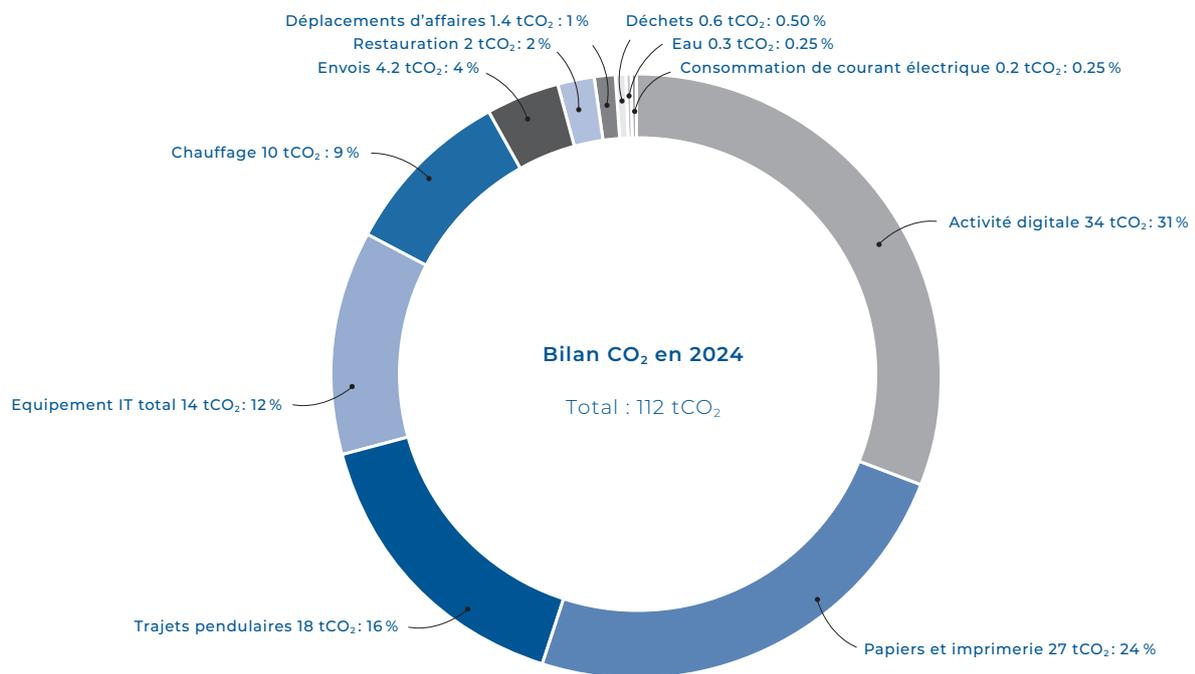
## Indicateurs, objectifs, résultats, délais

Indicateurs	Objectifs	Résultats	Délais
<b>Emissions carbone opérationnelles</b>  Tonnes de GES (tCO <sub>2</sub> ) émises par an	Réduction de 20% d'ici 2030	136 tCO <sub>2</sub> émises en 2024	2030

## Mesures

Mesures	Statut	Déla
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisé</li><li>- Répétitif</li><li>- En cours</li><li>- Prévu</li></ul>	(si En cours ou Prévu)
Réalisation d'un bilan carbone selon le GHG Protocol	Répétitif	
Consommation d'électricité 100 % renouvelable	Réalisé	
Raccordement au Réseau de chauffage à distance	Prévu	Planification en cours
Dématérialisation des documents dans un système de gestion électronique des documents (GED)	Réalisé	
Mise en place d'un portail pour les assurés leur permettant d'accéder à certains de leurs documents	Réalisé	
Amélioration des fonctionnalités du portail et promotion auprès des clients afin de réduire drastiquement les impressions et envois de documents	En cours	2026
Data management : Former les collaborateurs au nettoyage régulier des données inutiles, obsolètes ou en double	Prévu	2025
Réduction des publications institutionnelles imprimées	En cours	2026
Réduction des trajets pendulaires : Home office, participation aux abonnements de transports publics et à l'achat de vélos électriques	Réalisé	

## Analyse



En 2024, les activités des Rentes Genevoises ont généré au total des émissions de 136 tCO<sub>2</sub>. Les émissions sont réparties en trois catégories : les émissions directes (scope 1 pour 7%), indirectes liées aux consommations énergétiques (Scope 2, nulles 0%) et les autres émissions indirectes (Scope 3 pour 93%).

Les autres émissions indirectes résultant de l'activité de l'entreprise représentent 93% du total et se montent à environ 128 tCO<sub>2</sub>.

Avec 34 tCO<sub>2</sub>, les émissions liées à l'activité digitale constituent la plus grande source d'émissions. Le papier et l'imprimerie arrivent en deuxième position avec 27 tCO<sub>2</sub>. Enfin les trajets pendulaires, l'équipement IT et le chauffage constituent d'autres sources importantes d'émissions.

Sur la base du bilan carbone 2024, les Rentes Genevoises se sont fixé quatre axes de progression afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de l'Etablissement :

- **Approvisionnement en énergie renouvelable :**  
Cela comprend le maintien d'une consommation de courant électrique à 100 % renouvelable et la réduction de consommation de gaz naturel grâce au raccordement de l'Etablissement au réseau de chauffage à distance.
- **Promotion d'une activité digitale responsable :**  
L'objectif est de réduire le stockage de données et de sensibiliser les fournisseurs informatiques. Cela passe par un plan de formation des collaborateurs et de communication auprès des fournisseurs.
- **Réduction du papier et des travaux d'imprimerie :**  
Il s'agit de réduire les travaux d'impression de l'Etablissement notamment en développant un portail permettant de communiquer avec les clients et de réduire ainsi le nombre d'envois de documents imprimés.
- **Réduction des trajets pendulaires et la promotion de la mobilité douce :** Les Rentes Genevoises ont déjà lancé avec succès plusieurs incitations à une mobilité moins polluante, tel que le télétravail, la participation de l'entreprise aux abonnements de transports public et à l'achat de vélo électrique. Il convient de poursuivre les efforts et initiatives dans ce sens.

Ces initiatives, soutenues par un bilan carbone annuel et des objectifs ambitieux, montrent que les Rentes Genevoises prennent des mesures significatives pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

## Etablissement genevois investi

### Gestion du thème

Les Rentes Genevoises s'engagent concrètement au niveau local. Cet engagement se décline sur le plan environnemental, sportif, culturel, économique et social dans le canton.

Sur le plan environnemental, les Rentes Genevoises participent à la préservation de l'écosystème genevois et de sa biodiversité, par exemple par son partenariat avec Net'Léman, une vaste opération de nettoyage du lac.

Sur le plan sportif, elles soutiennent l'école de voile du Yacht Club de Genève, permettant à des centaines de jeunes d'accéder à des formations de qualité.

Sur le plan culturel, elles soutiennent l'Orchestre symphonique des Trois-Chêne, qui rassemble des dizaines de musiciens amateurs de la région.

Sur le plan économique, elles sont partenaires de Genilem, pour accompagner la création d'entreprises innovantes. Elles soutiennent également le DAS en Gestion des risques d'entreprise, une formation académique de la Haute école de gestion de Genève.

Sur le plan social, elles financent notamment « Evasion seniors » du Mouvement des Aînés.

Sur le plan associatif, elles soutiennent par des dons ponctuels des actions privilégiant l'intégration des personnes âgées et des événements sportifs populaires.

Par leurs différents engagements, les Rentes Genevoises contribuent à faire vivre un esprit citoyen et participent à soutenir des initiatives au sein de leur communauté.

## Les impacts

Les principaux impacts sont présentés ci-dessous :

	Parties prenantes impactées	Description
	Toutes les parties prenantes	<b>Engagement local</b> Les Rentes Genevoises soutiennent de nombreuses organisations genevoises. Ce faisant, elles participent au maintien et au renforcement de l'écosystème social et environnemental local.
<b>Impacts :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li style="margin-right: 10px;"> positif</li> <li style="margin-right: 10px;"> court terme</li> <li style="margin-right: 10px;"> réel</li> <li style="margin-right: 10px;"> négatif</li> <li style="margin-right: 10px;"> long terme</li> <li style="margin-right: 10px;"> potentiel</li> </ul>	<b>Pour les impacts négatifs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li style="margin-right: 10px;"> systémique</li> <li style="margin-right: 10px;"> individuel</li> <li style="margin-right: 10px;"> à travers les activités de l'entreprise</li> <li style="margin-right: 10px;"> à travers les relations d'affaires de l'entreprise</li> </ul>	

## Indicateurs, objectifs, résultats, délais

Indicateurs	Objectifs	Résultats	Délais
<b>Engagement local</b>			
Nombre d'associations soutenues	S'investir pour le développement du Grand Genève par un engagement actif en faveur d'au moins une association par chacune des thématiques suivantes : la biodiversité, le sport pour la jeunesse, la culture, la formation professionnelle, l'innovation et le soutien aux personnes âgées	15 associations soutenues en 2024	Continu

## Mesures

Mesures	Statut	Délai
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisé</li><li>- Répétitif</li><li>- En cours</li><li>- Prévu</li></ul>	(si En cours ou Prévu)
<hr/>		
<b>Nombre d'associations genevoises soutenues</b>	Répétitif	
Concentration des moyens pour un soutien spécifique aux thèmes retenus (Orchestre des Trois-Chêne, école de voile du Yacht Club de Genève, Course du Mandement, etc.)		



## Analyse

Les Rentes Genevoises contribuent, dans la mesure de leurs moyens, à la mise en place d'une société durable. Elles renforcent le tissu genevois par des actions de soutien ciblées à des associations qui œuvrent au profit de la population, de la jeunesse et des seniors, essentiellement sur le plan local.

Place du Molard 11  
Case postale 3013  
1211 Genève 3  
  
+41 22 817 17 17  
[rentesgenevoises.ch](http://rentesgenevoises.ch)  
[info@rentesgenevoises.ch](mailto:info@rentesgenevoises.ch)

Toute reproduction, totale ou partielle du document, est soumise à l'autorisation préalable des Rentes Genevoises. © 2025 Rentes Genevoises – Tous droits réservés.